

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES RÉFECTION DU CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, **QUE : -**

La municipalité de Lac-des-Aigles, située dans la MRC de Témiscouata, requiert des soumissions pour la RÉFECTION DU CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY.

No projet : GLCRM 559-22 (incluant Plans de Tr3e I22-562)

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO à compter du 23 mars. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Les soumissions sous enveloppe scellée portant la mention « Soumission RÉFECTION DU CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY » comprenant l'avis public d'appel d'offres, les Plans et devis (3) paraphés à chaque page, instructions aux soumissionnaires et formulaire de soumission et ANNEXE 1 et 2 du Règlement 165-20 de Gestion contractuelle - Déclaration du soumissionnaire signé, seront reçues au bureau municipal de la Municipalité de Lac-des-Aigles, 73, rue Principale, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0 avant 11 h, heure locale, **jeudi 27 avril 2023**. Elles seront ouvertes publiquement à la même adresse, immédiatement après l'heure limite.

La Municipalité de Lac-des-Aigles se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. La Municipalité ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Madame Francine Beaulieu, directrice générale au (418) 779-2300 Poste 24 ou lui acheminer un courriel pour toutes questions relatives au présent appel d'offres à info@lacdesaigles.ca.

DONNÉ à Lac-des-Aigles ce vingt-deuxième jour du mois de mars deux mil vingt-trois.

Francine Beaulieu
Directrice générale